



Arrêt de la poursuite d'activité pour VERGNET SA

Ormes, le 26 février 2026 – 11h30

La société VERGNET SA, expert français en production d'énergies renouvelables (éolien, solaire, hybride), a été placée le 23 janvier 2026 en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 31 mars 2026 par le tribunal de commerce d'Orléans.

La poursuite d'activité a été accordée afin de permettre de trouver un repreneur. La date limite de dépôt des offres était fixée au 20 février dernier.

Le tribunal a prononcé le 25 février 2026 l'arrêt anticipé de la poursuite d'activité. La liquidation judiciaire et la cessation d'activité sont par conséquent effectives depuis ce même jour.

À propos de Vergnet SA

Le groupe Vergnet conçoit, fabrique, installe et distribue des solutions de production d'énergies renouvelables (éolien, solaire, hybride). Fort des technologies uniques qu'il a développées et brevetées, principalement les éoliennes anticycloniques, mais également l'Hybrid Wizard, un système intelligent pilotant en temps réel la part d'énergies renouvelables injectée sur le réseau électrique en garantissant sûreté et sécurité de fonctionnement, le Groupe est un expert des installations sur réseaux non-interconnectés en zones insulaires, cycloniques ou isolées.

Le Groupe a déjà installé 1 000 éoliennes et 402 MW toutes énergies confondues. Il est présent dans plus de 50 pays et regroupe 200 collaborateurs en 11 implantations.

Vergnet est coté sur Euronext Growth depuis le 12 juin 2007. (FR001400JXA2- ALVER). L'action Vergnet est éligible au PEA-PME.

CONTACTS

Groupe Vergnet
Jérôme Gacoin
Président Directeur Général
investisseurs@vergnet.com

Selarl VILLA FLOREK
Liquidateur
contact@etude-villa.fr